

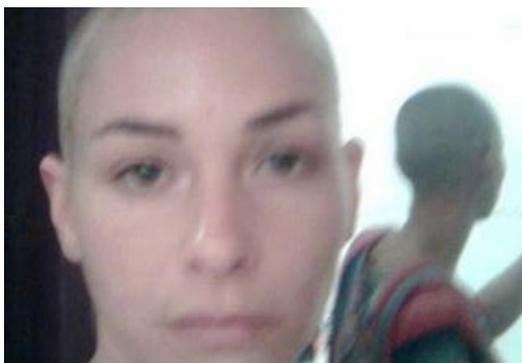
La justice française donne gain de cause à Candice Cohen-Ahnine et ordonne que sa fille lui soit rendue

Première victoire judiciaire pour Candice Cohen-Ahnine, jeune Française, qui se bat pour recouvrer la garde de sa fille Haya, enlevée et séquestrée depuis 2008 par son père, un prince saoudien qui fait parti de la lignée des futurs Rois d'Arabie Saoudite.

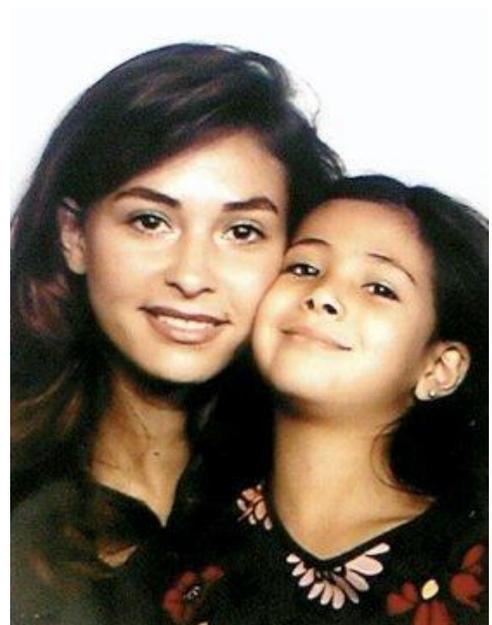
Par décision du 12 janvier 2012, le Tribunal de Grande Instance de Paris a tranché : la garde de l'enfant revient à sa mère. Comme l'explique Me Tarquiny-Charpentier, avocate de Candice : « C'est la première étape d'un long chemin, il faut qu'Haya soit rendue à sa mère et qu'elle puisse vivre en France où elle a toujours vécu ». S'il ne rend pas l'enfant, le père s'expose à ce que soit délivré contre lui un mandat d'arrêt international.

C'est la première fois qu'un membre de la famille royale saoudienne se trouve ainsi condamné. Le ministre des affaires étrangères saoudien, grand-oncle d'Haya avait jusqu'à présent justifié le retrait de l'enfant au motif de l'apostasie de la mère. Le combat de Candice est d'autant plus difficile qu'aucune convention bilatérale n'existe entre l'Arabie Saoudite et la France concernant la protection des mineurs.

Candice Cohen-Ahnine, qui est de confession juive, a eu Haya en 2001, comme elle le raconte dans *Rendez-moi ma fille* (L'Archipel), livre écrit avec la collaboration de Jean-Claude Elfassi. En vacances à Londres, à 18 ans, elle était tombée amoureuse en 1997 de Saddam, passion que tout -



la culture comme la religion - aurait dû contrarier. Aveuglée par les sentiments qu'elle lui porte, elle subit son emprise, puis sa violence. Elle est séquestrée par la famille de son ex-compagnon durant six mois dans une chambre-cellule dépourvue de toute hygiène, ce qui la



contraint à se raser la tête pour échapper à la vermine. Elle est maltraitée, battue, subissant des tortures morales, et ne survivant que grâce à la bienveillance de certains domestiques, jusqu'au jour où elle parvient à se réfugier à l'ambassade de France.

Depuis septembre 2008, Haya est retenue prisonnière en Arabie Saoudite dans la famille de son père. Candice, échappant à une condamnation à mort, a été exfiltrée par le Quai d'Orsay. Elle n'a pu avoir depuis que de rares conversations téléphoniques avec Haya.

Candice Cohen-Ahnine, née en 1977, souhaite porter son histoire à la connaissance de tous. Plusieurs procédures pénales et civiles sont en cours, les plus hautes instances de l'État s'étant mobilisées. Les messages de soutien sont à poster sur son site www.rendezmoimafille.com